

Rendez-vous en Pays Nétrablais

LETTRE D'INFORMATION N°18 - OCTOBRE 2020

Cervières, La Chamba, La Chambonie, St-Didier-Sur-Rochefort, Noirétable, Vêtre-sur-Anzon, la Valla-sur-Rochefort, la Côte-en-Couzan, les Salles, St-Jean-la-Vêtre, St-Priest-la-Vêtre.



AVEC L'AUTOMNE, VIVE LES COULEURS.

Le calendrier l'a annoncé mais nous l'avons aussi ressenti, l'automne est arrivé. Profitez de ce spectacle, avec ses nouvelles couleurs colorées mises en valeur avec les rayons de soleil et contrastées par les nuages éphémères. Pas de connexion ou d'abonnements nécessaires, prenez le temps de savourer ces moments car chaque année les images sont uniques et aucune rediffusion ne sera réalisée à l'identique.

Pour votre soirée, bonne lecture.

SOMMAIRE

AVEC L'AUTOMNE, VIVE LES COULEURS.....	PAGE 01
LE COIN DES SECTIONS	PAGE 03
LA SANTÉ EN TOUT ÂGE ET EN TOUT LIEU	PAGE 05
L'APPEL DE LA FORÊT	PAGE 07
ADMR LES MONTAGNES FORÉZIENNES.....	PAGE 11
LA RECETTE DU MOIS.....	PAGE 12
LES MANIFESTATIONS DU MOIS.....	PAGE 13
LES MARCHÉS.....	PAGE 16
AU CINÉMA À NOIRÉTABLE.....	PAGE 17

LE COIN DES SECTIONS | ACTIVITÉS & CONTACTS



RANDONNÉE

Projet 2020 - Booster les responsables de sentiers dans leur mission et en recruter de nouveaux, imaginer une ou plusieurs randonnées thématiques en collaboration avec les autres sections de Rendez-vous en Pays Nétrablais. Avis auprès de toutes celles et ceux qui seraient intéressés, contactez-nous. - La revue du balisage des chemins de petite randonnée a repris sur notre secteur, ne pas hésiter à nous faire des retours (sur l'entretien et le balisage)

Randonnée c'est aussi la participation à l'entretien du balisage des sentiers de randonnées et à l'organisation de marches & randonnées.

Contactez Mireille Tissot - Tel: 06 52 54 12 53 -

Mail: mireille.tissot@gmail.com

FABDÉSIR

Samedi 3 octobre [15h-18h] : Atelier réparation

Samedi 17 octobre [15h-18h] : Partager une imprimante en réseau.

Ateliers sur inscriptions par mail à espaceinfostdidier@gmx.fr

Nombre de participants limité. Port du masque recommandé.

Contacts - Tel: 09 80 41 17 99 - Mail: espaceinfostdidier@gmx.fr

Site: www.fabdesir.fr

Adresse: 18 place Fournet Fayard 42111 Saint-Didier-Sur-Rochefort



AQUAPETRA

Le patrimoine de notre territoire est foisonnant de richesses, il est nécessaire de le préserver et l'entretenir. Toutes ces pépites issues de l'histoire passée ne peuvent que mettre en exergue notre vie actuelle et être un tremplin pour le Tourisme

Contactez Geneviève Manneville - Tel: 06 50 90 62 60

Mail: gmanne42@gmail.com

LE COIN DES SECTIONS | SUITE



HISTOIRE ET LÉGENDES

Projet 2020 - Ramener des œuvres d'art locales dans leur lieu de création d'origine, c'est-à-dire chez nous, le pays Nétrablais. Exemples: le Baiser de la Paix, peinture de Théodore Lévigne, etc.

Histoire et Légendes c'est aussi la participation à la conservation et à la valorisation des histoires et légendes locales.

Après les tris que vous allez effectuer, n'hésitez pas à nous faire partager vos trouvailles. (envoyez nous des scans de lettre ou de photos par exemple)

Contactez Bernard Loup - Tel: **04 77 97 90 90**

Mail: bernard.loup339@orange.fr



LES SENTIERS DE LA RÉSISTANCE

Projet 2020 - Voyage au Mont Mouchet, organisation d'une soirée théâtrale (Claude Estinès), organisation d'un hommage au Conseil National de la Résistance (qui a donné le droit de vote aux femmes: Mll Giroux 1e élue aux municipales avec 416 voix).

Les sentiers de la Résistance c'est aussi le soutien et la valorisation de l'histoire locale de la Résistance. Exemples: Plaques commémoratives, projections cinématographiques, etc.

Contactez Yvan Berthin - Tel: **04 77 24 78 76**

Mail: yvan.berthin123@orange.fr



FESTIN DES ARTS

Fort de quelques membres cette section vous invite à élaborer un menu riche, concocté à partir de vos passions, de votre imagination.

Les 9 muses de la mythologie grecque mais aussi leurs petites sœurs nous ont inspirées jusqu'à aujourd'hui pour inventer des événements culturels, pour participer à des manifestations organisées par d'autres associations ou collectivités territoriales.

Nous souhaitons festoyer derechef, encore et encore plus que jamais alors surveillez l'agenda de la lettre d'info et, surtout, n'hésitez pas à nous solliciter pour une participation à l'une de vos activités qui réveillerait les muses endormies.

Contactez Myriam Berger - Tel: **04 77 97 19 98**

Mail: myriam.berger0949@orange.fr

LA SANTÉ EN TOUT ÂGE ET EN TOUT LIEU

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire (CDOS42) met en place un programme départemental de prévention de santé pour nos séniors. Les objectifs du projet sont de lutter contre l'isolement et favoriser le lien social, les activités cognitives et réduire les inégalités sociales et de santé/ Garantir la santé des seniors et de leurs aidants.



Le CDOS42 a créé ce programme avec le soutien financier de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Loire. Cet organisme a pour objectif de coordonner et de financer des actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans dans chaque département.

Le CDOS propose donc un programme de prise en charge santé autour de l'activité physique et l'alimentation pour les personnes âgées de plus de 60 ans (personnes vivant à leur domicile, résidence autonomie et séniors). Le premier objectif est d'aider nos séniors à vieillir en bonne santé mais un autre objectif est également de favoriser une pratique d'activité physique à long terme en réorientant les pratiquants dans les associations sportives locales.

En effet, le programme s'articulera autour d'un programme d'activité physique de 16 semaines. Dans ce programme, il y est compris 2 bilans physiques (initial et final) et 16 semaines d'activité physique avec 2 séances de 1h15 par semaine pour chaque bénéficiaire.

LA SANTÉ EN TOUT ÂGE ET EN TOUT LIEU | SUITE

À la fin du programme de 16 semaines, une aide de 50 euros sera reversée à chacun d'entre eux pour les aider à poursuivre une pratique d'activité physique. Cette aide pourra être utilisée pour la « prise » d'une licence sportive dans une association locale ou pour acheter du matériel sportif afin de poursuivre de manière autonome. Les séances d'activité physiques seront animées par un enseignant en activité physique adaptée qui a été formé tout au long de son cursus sur les pathologies et les effets du vieillissement sur le corps. Les participants pourront donc recommencer une pratique d'activité physique en toute sécurité et avec une activité physique adaptée à leurs envies et leurs besoins.

En plus de ce programme d'activité physique, il y a aura 4 ateliers d'alimentation (1 par mois) de 1h30. Chaque atelier d'alimentation aura un thème différent sur l'alimentation encadré par une diététicien(ne) du territoire.

Ce programme se déroulera sur 4 villes différentes dans le département de la Loire, orienté dans le sud, nord, est et ouest du département.

Pour pouvoir mettre en place ce projet nous avons besoin de votre soutien car c'est grâce à vous et en travaillant ensemble sur ce projet que nous pourrions toucher les personnes les plus fragiles et éloignées de l'activité physique afin de leur offrir cette opportunité.

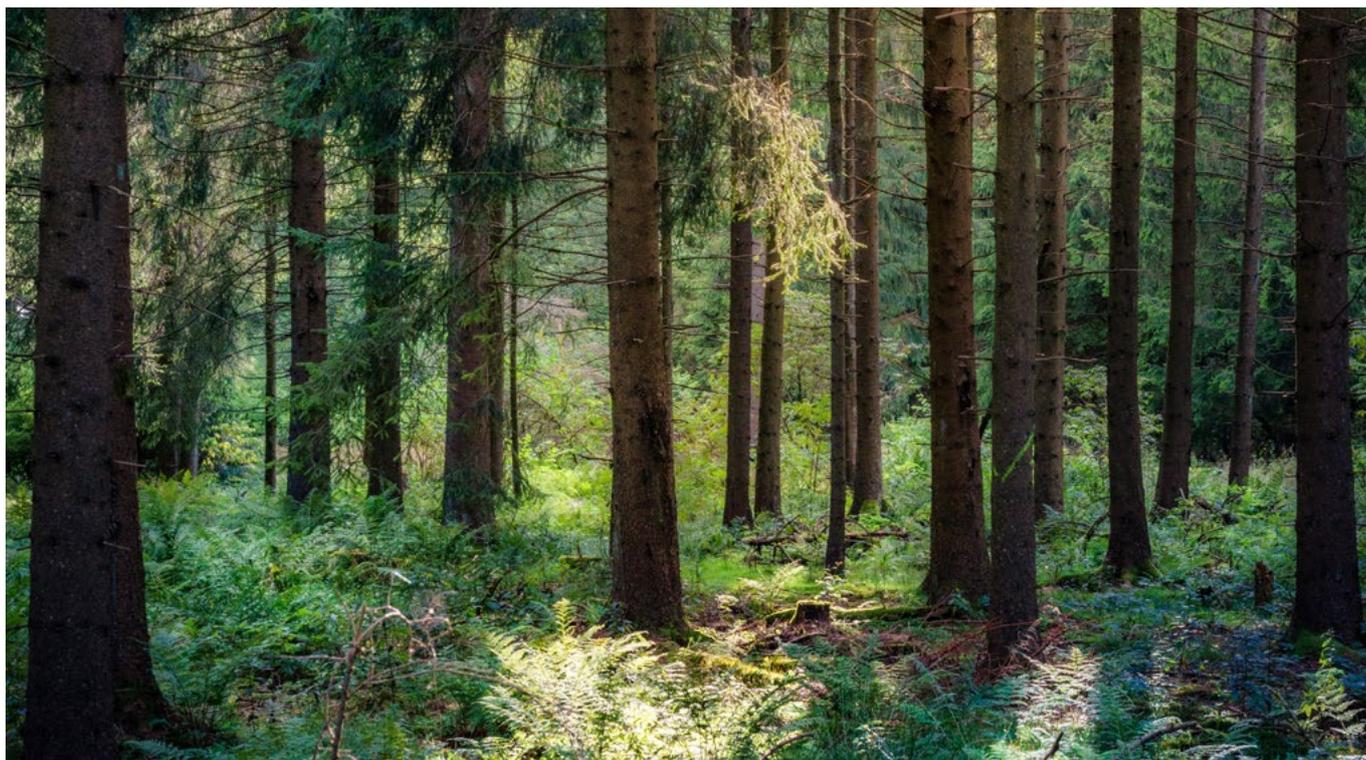
N'hésitez pas à nous contactez et restons à votre disponibilité pour toute éventuelle question.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire

L'APPEL DE LA FORÊT : TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE PROTECTION, GESTION ET RÉCOLTE

(Ensemble des chiffres issus de l'inventaire forestier national 2018 : <https://inventaire-forestier.ign.fr/>)

La forêt et les arbres, un grand sujet sociétal aujourd'hui. A l'image du monde agricole, le monde de la forêt fait lui aussi débat. En Amazonie certes, aux vues des forêts primaires dévastées, mais aussi en France et dans le Forez. On souhaite être plus responsables, utiliser des produits naturels, dont le bois, pour construire, se meubler, se chauffer, mais on supporte de moins en moins l'idée de couper un arbre, perçu comme un être vivant. Alors comment concilier tout ça ? Concrètement, comment se porte la forêt française et comment est gérée la forêt localement ? Doit-on s'inquiéter ou se rassurer ? Il est important de mieux connaître nos forêts, les modes de gestion sylvicole et de récolte afin d'avoir un regard plus averti sur nos forêts foréziennes.



Elle est grande comment la forêt en France et dans la Loire ?

Tout d'abord, il convient de savoir que dans la Loire, comme en France, la forêt représente 1/3 du territoire. La surface forestière n'a cessé d'augmenter depuis le milieu du 19ème siècle, et encore plus particulièrement depuis les années 60-70. En effet, à cette époque, l'exode rural et la déprise agricole marquent l'évolution de la société française, qui se tourne vers un monde plus urbain. En parallèle, le fonds forestier national (FFN), créé en 1946 pour

L'APPEL DE LA FORÊT : TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE PROTECTION, GESTION ET RÉCOLTE | SUITE

(Ensemble des chiffres issus de l'inventaire forestier national 2018 : <https://inventaire-forestier.ign.fr/>)

permettre une gestion plus dynamique des forêts françaises et pour aider la filière bois à se développer, fonctionne bien. C'est ainsi que pendant près de 50 ans, de nombreuses zones anciennement agricoles sont alors plantées, selon les codes de futaies dites régulières, et des routes forestières créées pour permettre la récolte de ces bois.

La forêt grandit aussi toute seule, c'est ce qu'on appelle la production biologique annuelle. Elle s'élève en France métropolitaine à 91,5 millions de mètres cubes (Mm³/an) en moyenne sur la période 2008-2016. En parallèle évidemment, il faut soustraire la mortalité naturelle de la forêt (9,2 Mm³/an, hors chablis de la tempête Klaus) et la récolte. Le volume annuel des prélèvements s'élève pour la France métropolitaine à 46,4 Mm³ en moyenne sur la période 2008- 2016 avec une incertitude statistique de l'ordre de 2,3 Mm³. La récolte représente moins de 60% de l'accroissement naturel de la forêt, et veut donc dire que, bonne nouvelle, malgré les coupes de bois, la forêt française continue de grandir chaque année !

Pourquoi couper du bois ?

En France nous n'avons pas de forêt primaire. La forêt a historiquement été façonnée par l'Homme. Entretien la forêt c'est aussi lui permettre de grandir, récolter du bois permet d'utiliser les arbres mûrs pour de nombreux usages et de laisser de la place aux plus jeunes pour pousser. A l'heure où nous étouffons sous le CO₂, utiliser du bois (local !) c'est aussi optimiser son impact sur l'environnement. Un arbre en croissance absorbe et stocke plus de CO₂ qu'un vieil arbre. Si on veut que notre forêt soit un poumon plus efficace, alors il faut qu'elle soit dynamique. Il faut planter, mais il faut aussi récolter. Et les arbres récoltés vont continuer de stocker le carbone durant toute la durée de vie du produit transformé. Ainsi le CO₂ absorbé pendant la croissance de l'arbre sera séquestré dans nos charpentes, nos tables, nos fenêtres durant des dizaines voire des centaines d'années. Utiliser du bois c'est aussi utiliser moins de plastique, de béton, de métaux. Quant au bois énergie, il renverra le CO₂ qu'il avait absorbé durant sa croissance (donc impact 0 ou presque), et surtout il se substituera à des énergies fossiles importées.

A qui appartient la forêt ?

Surprise ! Alors que, quand nous sommes en forêt, nous avons l'impression d'être au cœur de la nature, libre de nous promener, de ramasser des champignons, de chasser, etc ... nous sommes la plupart du temps chez des propriétaires privés ! 75% de la forêt française est privée et ce taux monte à 95% dans la Loire ! Dans les faits, la forêt n'appartient donc pas, hélas, à tout le monde...

L'APPEL DE LA FORÊT : TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE PROTECTION, GESTION ET RÉCOLTE | SUITE

(Ensemble des chiffres issus de l'inventaire forestier national 2018 : <https://inventaire-forestier.ign.fr/>)

Comment est-elle gérée ?

La forêt est donc gérée (ou pas) en fonction de son propriétaire et de ses choix sylvicoles, en fonction des parcelles, des essences, de l'altitude, de la gestion passée, d'objectifs de production, etc ... Elle peut être assurée personnellement, ou avec des gestionnaires forestiers indépendants, des coopératives, ou des exploitants forestiers.

On retrouve localement 2 modes de gestion principaux :

- En futaie irrégulière : exemple des sapinières. L'homme intervient tous les 5, 7 ou 10 ans et vient prélever les arbres les plus gros, supprimer les arbres malades, laissant ainsi de la place aux plus jeunes et en bonne santé pour se développer. On prélève ainsi plus souvent mais l'impact paysager est presque nul. La plantation n'est en principe pas nécessaire, on parle de régénération naturelle et de jardinage de la forêt.
- En futaie régulière : exemple des plantations d'épicéas ou de douglas. L'homme intervient tous les 15-20 ans pour une première éclaircie, puis une seconde, avant la coupe définitive, appelée aussi coupe rase. S'en suit souvent et normalement, la replantation. L'impact paysager est plus fort, mais cette méthode est l'aboutissement du cycle des forêts plantées après-guerre, et permet d'assurer aujourd'hui une production de bois français importante.

C'est souvent cette dernière qui crée la polémique sur nos territoires, car elle impacte nos paysages auxquels nous nous étions habitués, et nécessite l'usage d'engins plus lourds qu'il y a quelques années. Mais reprocher ces méthodes aujourd'hui, c'est comme empêcher un agriculteur de récolter son blé quand il est mûr ou lui reprocher d'utiliser une moissonneuse-batteuse plutôt qu'une faux et un râteau pour le ramasser.

Il convient d'accepter que nous arrivons au bout d'un cycle pour toutes ces plantations. Ces arbres ont été plantés pour être récoltés. Le temps des forêts est long, et la récolte a lieu maintenant. Pour autant, et une fois ces éléments connus, tout ne justifie pas la coupe des bois. Il est important de récolter mais il faut le faire correctement, durablement. Il y a donc des règles à respecter. Dans la Loire, on ne peut pas couper une parcelle à blanc de plus de 2 hectares sans autorisation. Il y a également obligation de replanter, et des aides existent pour inciter à la plantation mais aussi à l'entretien des forêts. De plus, si les coupes à blanc sont justifiées dans les plantations, elles n'ont théoriquement pas leur place dans les futaies irrégulières, telles que les sapinières, qui ont besoin d'être jardinées. Il est important de maintenir ces 2 modes de gestion, et aujourd'hui se pose même la question de tendre vers une irrégularisation des plantations afin qu'elles soient plus résilientes face au réchauffement climatique, qui commence à avoir de lourdes conséquences dans certaines forêts.

L'APPEL DE LA FORÊT : TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE PROTECTION, GESTION ET RÉCOLTE | SUITE

(Ensemble des chiffres issus de l'inventaire forestier national 2018 : <https://inventaire-forestier.ign.fr/>)

Usage des voiries :

Afin de pouvoir accéder en forêt et sortir le bois, routes, pistes et chemins forestiers sont indispensables. D'ailleurs, si aujourd'hui ces derniers profitent à tous, promeneurs, chasseurs, cueilleurs, etc... ils ont été créés et sont entretenus pour permettre en premier lieu aux forestiers de travailler. En période de travaux, ces chemins peuvent être malmenés par le passage des engins. La plupart des professionnels en ont bien conscience, et les donneurs d'ordres (les exploitants forestiers) veillent à la remise en état du chemin à l'issue du chantier. Parfois, elle peut avoir lieu plusieurs mois après le chantier, car il faut laisser le temps au chemin de ressuyer avant de le retravailler. Malgré tout, il arrive que les dégâts sur les pistes soient sources de conflits entre les différents usagers. C'est pourquoi dans la Loire, depuis fin 2019, un travail est en cours avec Fibois 42, l'association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers de la Loire, gestionnaires, exploitants et élus sur la mise en place d'un « mode opératoire » partagé qui permettra de définir des règles d'utilisation des voiries et de communication entre professionnels et élus lors des chantiers forestiers.

Plus d'informations sur la filière bois dans la Loire : www.fibois42.org

Article aimablement préparé par Elodie Thevenet, Fibois

ADMR LES MONTAGNES FORÉZIENNES

L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie. Par exemple à Saint-Didier-sur-Rochefort : L'association locale a aidé **204** personnes et **4.460** heures d'intervention ont été réalisées en 2018.



Des professionnels, au nombre de 32 en 2018, soit 20,68 E.T.P. (équivalent temps plein), sont intervenus auprès :

- 1°/ Des **personnes âgées et handicapées** pour :
 - l'aide à l'entretien du domicile (ménage, repassage, etc...),
 - et l'aide à l'accompagnement (courses, etc...)

- 2°/ Des **familles** pour la garde d'enfant, l'aide, l'accompagnement et le soutien.

Pour tous renseignements concernant ces activités sur notre secteur, veuillez contacter la maison des services de l'ADMR, à VETRE SUR ANZON, 14 rue Félix Bourlionne, au numéro **04.77.24.75.96**

ADMR LES MONTAGNES FORÉZIENNES | SUITE

L'ADMR les Montagnes Foréziennes, c'est aussi :

- * le **portage de repas** pour les personnes âgées, isolées, en situation d'handicap, et sortant de l'hôpital, qui se trouve dans l'impossibilité de confectionner leurs repas, afin de bénéficier à domicile d'une alimentation saine, variée et équilibrée. Informations et inscriptions au **04.77.51.81.61**
Une aide financière peut vous être accordée par votre caisse de retraite
- * Le **RAM** (relai d'assistantes maternelles), informations au **04.77.24.42.69**
- * Et la **téléassistance** FILIEN, informations maison des services ADMR au **04.77.24.75.96**

Pour la prise en charge de l'ensemble des services, des aides financières peuvent vous être attribuées par les caisses de retraite ou par le Département, dans le cadre d'un plan d'aide global au maintien à domicile. N'hésitez pas à faire des demandes.

Les chèques emploi service universel (CESU) sont également acceptés.

Vous pouvez également bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50 % sur la part incombant à chacun, ne pas omettre de porter sur la déclaration d'impôts le montant indiqué sur le courrier que l'ADMR fait parvenir, même en étant non imposable.

Et chaque année afin de permettre aux usagers de se retrouver, nous faisons également des animations, très bien appréciées par ces derniers.

Ces moments de convivialité sont accessibles à tous, même sans moyen de locomotion.

L'équipe des bénévoles
ADMR LES MONTAGNES FOREZIENNES

RECETTE DU MOIS | CROQUANTS AUX AMANDES



Ingrédients :

- 380g de farine
- 250g sucre
- 3 œufs
- 1 cuillère soupe de fleur d'oranger
- 200g amandes entières avec la peau
- 1 pincée de sel

Recette :

- 1 | Faire un sirop avec 1dl d'eau + sucre : à laisser tiédir.
- 2 | Ajouter les amandes
- 3 | Attendre 4 h pour imprégner les amandes (facultatif)
- 4 | Mélanger la farine, les œufs, le mélange sucre-amandes, la fleur d'oranger + le sel
- 5 | Faire des boudins (fariner le plan de travail), les mettre sur une plaque de cuisson ou du papier sulfurisé.
- 6 | Enfourner 20 mn au départ thermostat 6 puis 5.
- 8 | **Les trancher chauds**

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS DU MOIS

Envoyez nous vos manifestations pour une large diffusion au sein du réseau
Avant le 20 du mois - mail: rdv.en.pays.netrabalis@gmail.com

« LE PAYSAN MAGNIFIQUE » - EXPOSITION PHOTO

Du 26 septembre au 31 octobre
[Horaire d'ouverture de la médiathèque]
Par Alain Benoit à la Guillaume
// Médiathèque Loire Forez
42440 Noirétable

Tel: **04 77 24 77 53**

Mail: mediatheques@loireforez.fr

ATELIER RÉPARATION

Samedi 3 octobre [15h-18h]
Vous venez avec votre matériel en panne
(matériel électronique, informatique,
électroménager, etc) et on regarde ensemble
comment le réparer ou lui donner une
seconde vie.

// Fabdésir
18 place Fournet Fayard
42111 Saint-Didier-Sur-Rochefort
Nombre de participants limité.
Port du masque recommandé

Inscriptions: espaceinfostdider@gmx.fr

ATELIER D'ART PLASTIQUE

Mercredi 7 octobre [10h-11h30] |
À partir de 4 ans
// Le Moulin du pont
42111 La Côte en Couzan
TARIF - 12/10€ (réduit) - sur inscription

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: **06 89 37 76 31**

Site: www.lemoulindupont.com

FICTION DOCUMENTAIRE : L'HIVER ET LE 15 AOUT

Vendredi 9 octobre [19h30]

De Jean-Baptiste Perret, en présence
du réalisateur.

« Dans les Hautes-Chaumes du Forez,
quatre habitants parcourus par des forces
singulières cherchent à se guérir les uns les
autres ».

// Le Moulin du pont
42111 La Côte en Couzan

**TARIF - 12/10€ (réduit) - jauge limitée,
réservation conseillée**

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: **06 89 37 76 31**

Site: www.lemoulindupont.com

ATELIER BD

Samedi 10 octobre [9h-17h] |

Pour ados & adultes

Par Florence Delaporte
Venez vous initier à la bande dessinée :
personnage, scénario, mouvement...

// Le Moulin du pont
42111 La Côte en Couzan

TARIF - 80 / 65€ (réduit)

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: **06 89 37 76 31**

Site: www.lemoulindupont.com

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS DU MOIS | SUITE

ATELIER D'ART PLASTIQUE

Mercredi 14 octobre [10h-11h30] |

À partir de 4 ans

// Le Moulin du pont

42111 La Côte en Couzan

TARIF - 12/10€ (réduit) - sur inscription

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: 06 89 37 76 31

Site: www.lemoulindupont.com

À TABLE!

Mercredi 14 octobre [18h30 | 18 mois-6 ans]

Spectacle par la compagnie De-ci, de-là

// Salle rez de chaussée

de la mairie de Noirétable

42440 Noirétable

Tel: 04 77 24 77 53

Mail: mediatheques@loireforez.fr

ATELIER NATURE

Lundi 19 octobre [9h-11h30] |

Pour les 6-12 ans

Par Isabelle Petitdemange - Des Mains pour grandir

// Le Moulin du pont

42111 La Côte en Couzan

TARIF - 20/14€ (réduit) - sur inscription

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: 06 89 37 76 31

Site: www.lemoulindupont.com

ATELIER HUILE ESSENTIELLES

Lundi 19 octobre [9h-11h30] |

Quelles huiles pour accompagner les enfants et les nourrissons ?

// Le Moulin du pont

42111 La Côte en Couzan

TARIF - 10/8€ (réduit) - sur inscription

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: 06 89 37 76 31

Site: www.lemoulindupont.com

MASSAGE AYURVÉDIQUE ET MASSAGE FEMME ENCEINTE

Mardi 20 octobre [Toute la journée]

Prenez rendez-vous pour un moment de détente. 4 massages au choix / Par Isabelle Petitdemange - Des mains pour grandir

// Le Moulin du pont

42111 La Côte en Couzan

TARIF - 30 à 65€ selon le massage choisi - sur inscription

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: 06 89 37 76 31

Site: www.lemoulindupont.com

« LES MÉCHANTES... »

Mercredi 21 octobre [15h30-16h30]

Heure du conte avec Cécile Leoen de la compagnie Wakibus

// Salle de musique

2 Place de l'Eglise

42440 Noirétable

Tel: 04 77 24 77 53

Mail: mediatheques@loireforez.fr

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS DU MOIS | SUITE

LE CIRQUE - BÉBÉS LECTEURS

Vendredi 23 octobre [10h]

En avant les histoires pour les tout-petits racontées par Brigitte et Bernadette.

// Médiathèque Loire Forez

2 Place de l'Eglise

42440 Noirétable

Tel: **04 77 24 77 53**

Mail: mediatheques@loireforez.fr

TEINTURE VÉGÉTALE PAR MAGALI BONTOUX

Mardi 27 octobre [9h-17h]

Teinture unie sur laine et coton

// Le Moulin du pont

42111 La Côte en Couzan

TARIF - 85/70€ (réduit) - sur inscription (presque complet!)

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: **06 89 37 76 31**

Site: www.lemoulindupont.com

TEINTURE VÉGÉTALE PAR MAGALI BONTOUX

Mercredi 28 octobre [9h-17h]

Motifs et impressions à partir de pâte végétale

// Le Moulin du pont

42111 La Côte en Couzan

TARIF - 85/70€ (réduit) - sur inscription (presque complet!)

Inscriptions: lemoulindupont@mail.com

Tel: **06 89 37 76 31**

Site: www.lemoulindupont.com

CAFÉ LITTÉRAIRE

Jeudi 29 octobre [19h]

// Médiathèque Loire Forez

2 Place de l'Eglise

42440 Noirétable

Tel: **04 77 24 77 53**

Mail: mediatheques@loireforez.fr

FÊTE DE L'AUTOMNE

Samedi 31 octobre [17h-0h]

// Place Fournet Fayard

42111 Saint-Didier-sur-Rochefort

Tel: **04 77 24 80 78**

LES MARCHÉS



SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT

Tous les jeudis [16h-19h] & dimanches [8h-12h]
// Place Fournet Fayard 42111 Saint-Didier-Sur-Rochefort

Tel: 04 77 97 90 51

Mail: mairie-st-didier@wanadoo.fr

NOIRÉTABLE

Tous les samedis [8h-12h]
// Le Bourg 42440 Noirétable

Tel: 04 77 24 70 12

Mail: mairie@noiretable.fr

Pour permettre la pérennité de ces rendez-vous, merci de respecter scrupuleusement les règles suivantes:

- 1 |** Respecter les règles de **distanciation sociale** (au moins 1,5m entre chaque personne dans la file d'attente)
- 2 |** Respecter les autres **mesures barrières** (tousse dans le coude, se laver, les mains au savon avant de venir (et après), etc)
- 3 |** Ne pas «traîner pour le plaisir», nous prendrons du temps plus tard.
- 4 |** Ne ps inviter tous vos amis à venir exceptionnellement faire le marché à St-Didier et Noirétable ! Tous les marchés ne sont pas autorisés, ceux qui le restent sont **au service de la population TRÈS LOCALE**. En cas d'affluence inhabituelle et de non respect des consignes, les dérogations pourront être suspendues.

CINÉMA DE NOIRÉTABLE



INFOS

Site internet:
<http://cinenoiretable.blogspot.com/>

Répondeur:
04 77 24 72 85

TARIF

Unique 5€
Enfant (-14 ans) 4€
Location lunettes 3D 1€
(Restitution en fin de séance)

Quelques règles sanitaires pour la sécurité de tous:

- 1 | Port du masque obligatoire lors des déplacements dans le cinéma, mais peut-être enlevé lorsque l'on est dans son fauteuil.
- 2 | Obligation de laisser une place vide entra chaque groupe de spectateurs

À L’AFFICHE AU CINÉ DE NOIRÉTABLE



POLICE - 1H39 - DE ANNE FONTAINE

Virginie, Erik et Aristide, trois flics parisiens, se voient obligés d’accepter une mission inhabituelle : reconduire un étranger à la frontière. Sur le chemin de l’aéroport, Virginie comprend que leur prisonnier risque la mort s’il rentre dans son pays. Face à cet insoutenable cas de conscience, elle cherche à convaincre ses collègues de le laisser s’échapper.

Vendredi 2 Octobre | VF 21:00
 Samedi 3 Octobre | VF 21:00
 Dimanche 4 Octobre | VF 21:00



LE BONHEUR DES UNS... - 1H40 - DE DANIEL COHEN

Léa, Marc, Karine et Francis sont deux couples d’amis de longue date. Le mari macho, la copine un peu grande-gueule, chacun occupe sa place dans le groupe. Mais, l’harmonie vole en éclat le jour où Léa, la plus discrète d’entre eux, leur apprend qu’elle écrit un roman, qui devient un best-seller. Loin de se réjouir, petites jalousies et grandes vacheries commencent à fuser. Humain, trop humain ! C’est face au succès que l’on reconnaît ses vrais amis... Le bonheur des uns ferait-il donc le malheur des autres ?

Vendredi 9 Octobre | VF 21:00
 Samedi 10 Octobre | VF 21:00
 Dimanche 11 Octobre | VF 21:00

À L’AFFICHE AU CINÉ DE NOIRÉTABLE | SUITE



BOUTCHOU - 1H18 - DE ADRIEN PIQUET-GAUTHIER

Paul et Virginie viennent d’avoir un petit garçon. Heureux de découvrir leur nouvelle vie de jeunes parents, ils n’imaginaient pas que leur Boutchou allait devenir l’enjeu d’une lutte sans merci entre les grand-parents... Pour gagner l’exclusivité du petit adoré, grand-pères et grand-mères sont prêts à mettre en place tous les stratagèmes...

Vendredi 16 Octobre | VF 21:00
Samedi 17 Octobre | VF 21:00
Dimanche 18 Octobre | VF 21:00

AUTRE SÉANCE OCTOBRE :
CONTACTER LE CINÉMA LE FOYER.

Besoin d’un renseignement ou envie de rejoindre Rendez-vous en Pays Nétrablais :
Un contact est possible sur Rendez Vous lors des 1^{er} et 3^e samedi du mois à la Mairie de Noirétable - 2^e étage 1 rue Claude Peurière - 42440 Noirétable de 10h à 11h30.
Par mail : rdv.en.pays.netrablais@gmail.com